

Image not found or type unknown



Mon proprietaire a t'il le droit de me prive d'eau chaude

Par **cristel**, le **10/01/2008** à **11:27**

bonjour , je suis locataire , par le biais d'une agence, suite , à un probleme de chaudiere j'ai ete privé d'eau chaude, l'agence a refuse de faire intervenir le chauffagiste ,sans l'accord du proprietaire qu'elle ne parvenait pas a joindre puisque c'etait en periode des fêtes cela à duré une semaine. quel recourt je peut avoir.

De plus depuis que j'occupe cet appartement j'ai eu pas mal de soucis chauffage, stores qui casse.

Ce jour j'ai un enrouleur de store qui a lacher , l'agence me dit que c'est a moi de le changer , que c'est la lois

es ce vrai et eu x ont 'il applique la lois en me laissant sans eaux chaude??????

par avance merci